

PARCOURS N° 2

Au cœur de la forêt de Fontaine-Guérin

POINT DE DÉPART

Calvaire

DISTANCE : 9 km et
11,5 km 

TEMPS : 2 h 15 et 3 h 

NIVEAU : FACILE

CONNEXION :

- parcours n° 1 Saint-Georges-du-Bois via le plan d'eau
- parcours n° 4 de Brion par La Pierre de Sobs

RESTAURATION : oui

Ce circuit privilégie la randonnée dans la forêt de Fontaine-Guérin. Le village tient son nom du seigneur Guérin des Fontaines dont la famille a été très active pendant la guerre de cent ans. Son église est l'un des cinq édifices religieux du baugeois à posséder un clocher tors.

NOTRE AVIS

“À pratiquer à tous les moments de l'année, pour son ambiance et ses couleurs. Ce circuit est idéal pour les cavaliers et les cyclistes, car il établit une jonction vers les circuits de Saint-Georges-du-Bois et de Brion. Une extension est possible au sein de ce parcours. **”**



CÔTÉ PATRIMOINE

lavoir restauré du 19^e siècle **1**.

2 L'église Saint-Martin-de-Vertou est caractérisée par son clocher tors. Il tourne de droite à gauche. La façade et les fenêtres datent des 11^e, 15^e et 19^e siècles. La voûte du 11^e siècle a été modifiée au 15^e siècle. Les lambris sont peints de grotesques, d'armoiries. Le chœur est roman, les chapelles latérales du 19^e siècle. La paroisse possède une relique de la Sainte-Croix

3 Place de l'église, la statue de Guérin des Fontaines, écuyer mort à Vieil-Baugé en combattant les Anglais en 1423, a été offerte par Mme de Garnier-Lebouc en 1885.

Le bourg compte des hôtels particuliers du 17^e siècle et un



Les environs de Fontaine-Guérin sont riches en nobles demeures.

4 Le manoir de Chappe (16^e siècle) et **5** le logis de la Rangeardièr (15^e et 16^e siècles), longtemps laissés à l'abandon, sont aujourd'hui restaurés. Le château de la Tour du Pin (15^e siècle) en ruines **6**, n'a pas eu cette chance. Malgré les outrages du temps, il a conservé son allure de forteresse miniature. Le château du Pin, souvent confondu avec le précédent, a été entièrement reconstruit au 19^e siècle.

Source : Patrimoine du Maine-et-Loire, Flohic et www.ot-saumur.fr



Le circuit traverse au début un charmant petit patrimoine en tuffeau avec de belles vues sur la vallée du Couasnon et les plaines cultivées. Il permet de traverser des allées en forêt dont certaines sont bordées de Rhododendrons en mai-juin.

Emprunter le chemin qui passe à travers champs jusqu'à la route goudronnée, puis à droite et poursuivre jusqu'à la D60 et la traverser. Retour au village tout droit à travers la forêt, puis le lotissement, jusqu'au Calvaire.

Extension : ne pas prendre le virage à droite, mais continuer tout droit.

■ Après un passage en forêt, traverser la route goudronnée, suivre le chemin gravillonné à droite de la Grande Maison. À l'intersection suivante, prendre sur la droite. Poursuivre jusqu'à la route goudronnée, tourner à gauche, puis tout de suite à droite, face au lieu-dit Les Gauvellières. À 600m, avant l'allée d'arbres, tourner à droite. À la sortie des Bas Aireaux, prendre à gauche la route goudronnée puis à droite après les Roches. En haut du champ, emprunter à droite le petit chemin derrière les arbres pour rentrer dans le bois. Continuer jusqu'à la route goudronnée et la parcourir par la gauche pour rejoindre la D60. Retour au village tout droit à travers la forêt, puis le lotissement, jusqu'au calvaire.

LE CIRCUIT

- À partir du Calvaire, prendre le chemin des acacias. Avant la jonction avec la D144, remonter à droite le chemin en lisière du bois et longer ce dernier.
- A l'embranchement, continuer tout droit et traverser le hameau du Bois de Brou. Aux Cheminées, emprunter le chemin à droite pour monter dans la forêt. Au prochain carrefour, continuer tout droit, puis prendre à gauche au suivant. Poursuivre tout droit sur 1km jusqu'à l'intersection indiquant à droite un circuit 7 km.
- Ne pas prendre à droite, mais aller tout droit et à 125m traverser la D60 (lieu-dit Les Tertinières). Emprunter le petit chemin étroit en face. A la sortie du bois, continuer tout droit, puis suivre le virage à droite. (Pour le circuit de 11,5 km, cf ci-dessous).

